

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026
COMMUNE DE BRUYÈRES-ET-MONTBÉRAULT

La réunion a débuté le 5 juin 2026 à 19h30 sous la présidence du Maire, Monsieur MONCOURTOIS Hervé.

Membres présents :

Monsieur BEAUDOIN Nicolas
Madame DIDIER Christelle
Monsieur FRANCOIS Michel - Adjoint au Maire
Monsieur KRZYZOSIAK Pierre - Adjoint au Maire
Madame LOISEAUX Beatrice - Adjointe au Maire
Monsieur MONCOURTOIS Hervé - Maire
Madame NOULET Nadine
Monsieur PIERRET Samuel
Madame RAGOT Megane
Madame SAUVREZY Audrey
Madame VERCAEMPT Annie

Membres absents représentés :

Monsieur LHOMME Jean-Marc Pouvoir donné à Mme VERCAEMPT Annie
Madame MOURAIN Josiane - Adjointe au Maire Pouvoir donné à Mme LOISEAUX
Beatrice - Adjointe au Maire
Monsieur RAGOT Frédéric Pouvoir donné à M KRZYZOSIAK Pierre - Adjoint au Maire

Membres absents :

Madame TOKARSKI Marie-Pierre

Secrétaire de séance : Madame NOULET Nadine

Le quorum (plus de la moitié des 15 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

- Procès verbal du Conseil Municipal du 28/04/2026
- Choix du secrétaire
- Décisions prises par délégation du Conseil Municipal
- 2026_19 - Elections sénatoriales - désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants
- Questions diverses

- Procès verbal du Conseil Municipal du 28/04/2026

Le procès-verbal est voté à l'unanimité

- Choix du secrétaire

Madame NOULET Nadine est nommée secrétaire de séance

- Décisions prises par délégation du Conseil Municipal

Le document transmis aux membres du Conseil Municipal n'a soulevé aucune observation.

2026_19 - Elections sénatoriales - désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants

Vu le code électoral,

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction NOR/INTP/2611651C du 06 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Vu l'arrêté préfectoral n°DCL-BRGE-2026/041 pris en date du 26 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune,

a/ Mr le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales

b/ Mr le Maire invite les membres du conseil à procéder à l'élection de 3 délégués et 3 suppléants, sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

c/ Mr le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes ; il s'agit de Mme NOULET Nadine, Mr KRZYZOSIAK Pierre, Mme RAGOT Mégane et Mr PIERRET Samuel.

d/ Mr le maire indique que la présidence du bureau est assurée par ses soins.

Mr le Maire demande s'il y a des listes candidates.

Une seule liste déposée :

Délégués Titulaires

MONCOURTOIS Hervé

MOURAIN Josiane

FRANCOIS Michel

Délégués suppléants

LOISEAUX Béatrice

KRZYZOSIAK Pierre

DIDIER Christelle

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 14

Bulletins blancs ou nuls : 2

Suffrages exprimés : 12

- La liste présentée par Mr MONCOURTOIS Hervé a obtenu : 12 voix.

Mr le Maire proclame élus les candidats de la liste de MONCOURTOIS Hervé, conformément aux résultats du scrutin.

Questions diverses

Aucune

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 19h51.

Madame NOULET Nadine
Secrétaire de séance

Monsieur MONCOURTOIS Hervé,
Maire